



le 14/03/2019
Communiqué de presse

Préserver la Terre pour préserver le climat

Agter et Terre de Liens appellent le ministre de l'Agriculture à faire de la loi foncière annoncée la semaine dernière un texte à la mesure de l'urgence climatique et des mobilisations actuelles pour préserver le climat.

// La loi foncière, une des réponses aux mobilisations pour le climat //

Les 15 et 16 mars prochains auront lieu de nombreux rassemblements et manifestations dans toute la France pour la préservation du climat, porteuses d'un message d'espoir inespéré face à l'urgence climatique.

L'association Agter et le mouvement Terre de Liens appellent le gouvernement à faire de la prochaine loi foncière agricole, annoncée par le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume le 6 mars au Sénat, une grande loi en faveur du climat. En effet, le foncier agricole est un élément clef dans la crise climatique.

// La Terre et le climat sont intimement liés //

Les sols naturels, agricoles et forestiers sont un réservoir important de carbone. Leur affectation à des pratiques qui renforcent ce stockage du carbone, comme le pâturage, l'agroécologie ou encore l'agroforesterie, est déterminant. Mais éviter leur artificialisation, qui limite cette capacité de stockage, est tout aussi crucial. D'un autre côté l'agriculture, principalement intensive, et la sylviculture contribuent à 19 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Presque la moitié de ces émissions sont dues au protoxyde d'azote, gaz au pouvoir réchauffant important émis par les sols laissés sans couvert végétal l'hiver, ce qui devrait être facile à éviter.

Mais l'agriculture et les paysan·ne·s sont aussi en première ligne face aux effets du dérèglement climatique qui renforce les aléas, et diminue les rendements agricoles moyens et la capacité des sols à stocker du carbone. Maintenir l'évolution des températures moyennes au dessous de 1,5°C, comme le recommandent le GIEC et l'accord de Paris (COP21), est donc une nécessité pour la réalisation de la souveraineté alimentaire en France et dans le monde.

// Deux principes fonciers pour le climat //

Les [propositions faites par Agter et Terre de Liens dans le livret « Préserver et partager la Terre »](#) apportent des pistes d'action concrètes et précises pour que la future loi foncière réponde à ces enjeux. Il s'agit d'inscrire deux principes dans la loi :

- La « *zéro artificialisation nette* », pour stopper la disparition des terres
- La « *régulation des marchés fonciers* » de manière à les orienter vers les fermes qui adoptent les meilleures pratiques, notamment en matière de préservation du climat.

Contacts presse :

Tanguy Martin - t.martin@terredeliens.org - 06 42 68 97 31

Mathieu Perdriault - mathieu.perdriault@agter.org - 01 43 94 72 59

Lien internet vers les documents : <https://terredeliens.org/-publications-tdl-.html>

ou http://www.agter.asso.fr/article1551_fr.html

AGTER est une association internationale de droit français qui travaille à l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des autres Ressources naturelles. Face aux accaparements, à la concentration mais aussi à l'épuisement et à la dégradation des ressources, **AGTER** appuie l'émergence de nouvelles formes politiques et sociales de gestion de celles-ci, du local au global, tout en préservant les équilibres écologiques.

Grâce à son réseau de membres institutionnels et individuels (paysans, professionnels, porte-paroles de collectifs citoyens, chercheurs de disciplines diverses, ...) originaires de 30 pays, **AGTER** anime un processus de réflexion et d'apprentissage collectif destiné à formuler des propositions et à les mettre œuvre, notamment en ce qui concerne la production agricole et forestière à petite échelle. En 2016, **AGTER** a organisé avec le CERAI le forum mondial sur l'accès à la terre (FMAT) qui a réuni 400 participants de 70 pays.

AGTER capitalise des expériences, produit et diffuse des connaissances.

Plus d'infos : agter.asso.fr

Né en 2003, **Terre de Liens** réunit aujourd'hui plus de 25 000 citoyens qui ont rendu possible l'acquisition de 170 fermes partout en France grâce à l'épargne solidaire et au don. Plus de 3 000 hectares de terres ainsi acquises définitivement par les citoyens sont dédiés à une agriculture paysanne et biologique participant à la sauvegarde de la planète. A ce jour, 210 paysans sont installés et pratiquent leurs activités sur des terres consacrées à l'agriculture de proximité, puis commercialisent leurs productions essentiellement en circuits courts.

Fort d'avoir ainsi prouvé que le foncier agricole est un sujet mobilisateur dans la société, **Terre de Liens** défend la préservation du foncier agricole et à favoriser les installations biologiques et paysannes sur le territoire Français. Pour cela, **Terre de Liens** mobilise et fédère des citoyens. A travers ses collaborations avec de multiples acteurs (associations, collectivités territoriales, organisations paysannes et/ou environnementales, ...), **Terre de Liens** met en œuvre un dialogue territorial et anime le débat public sur la question du foncier agricole.

Plus d'infos : terredeliens.org